

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DU PREMIER
CONGRES REGIONAL
DES CCAS**

LUNDI, 8 AVRIL 1991

PALAIS DES CONGRES

La Tour de l'Université

Madame Véronique Neiertz, Ministre de
l'économie, des finances et du budget, Secrétaire d'Etat
chargé de la consommation,

~~Personne Adhésif~~
~~en de permettre~~

Il est vrai que notre Centre Communal d'action sociale réalise notre volonté de permettre à tous, Personnes âgées, Handicapées, Chômeurs, Enfants ou Jeunes en difficulté, de sortir de leur situation de détresse et de vivre à Lille dans les meilleures conditions.

ce DS → sh notes out

Caractéristique
Lille est dans l'économie
↳ départements
régions

Vous le savez, Lille se prépare à aborder son nouveau destin européen, et ne cesse de s'épanouir dans sa vie économique, culturelle, artistique, et urbaine.

Il est donc pour nous impensable que certains soient exclus des profits de ce nouveau développement.

→ nos pouvoirs nous en des
→ handts ——— valeurs du monde
monde mondial ——— prob. ul.
vets. 2000 ——— prof. mondiale

Monsieur André Capet, Député, Délégué
départemental de l'Union Nationale des CCAS pour le Pas-
De-Calais,

Certes communales d'Ardesy, Seully

Monsieur Georges Dupont, Maire de Loos,
Délégué départemental de L'Union Nationale des CCAS
pour le Nord,

Monsieur Patrick Kanner, adjoint délégué aux
affaires sociales, Président de la section régionale Nord-Pas-
De-Calais de L'union Nationale des CCAS,

*a été
capet*

2

Ada

Mesdames,

Messieurs,

Chers amis,

La présence à Lille de Madame NEIERTZ Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Secrétaire d'Etat chargé de la consommation correspond à un événement important puisque la section régionale de l'union nationale des CCAS organise aujourd'hui un colloque sur le thème du surendettement. *J. B. Levesque*

Madame le Ministre, je suis très heureux de vous accueillir à l'occasion de cette journée consacrée à la réflexion sur ce véritable fléau qui entraîne la faillite et le désespoir de nombreuses familles.

Grâce à votre loi du 31 décembre 1989, le surendettement est désormais considéré comme un grave problème social et

des mesures efficaces ont été mises en place pour le combattre.

Je pense qu'il était bien nécessaire que les pouvoirs publics puissent trouver une solution pour tous ceux qui se laissent piéger^u par les trop grandes facilités de paiement générées par notre société de consommation.

Nous aurions tort de rester indifférents au surendettement des ménages sous prétexte qu'il ne s'agit que ^{d'un} problème individuel de bonne gestion ^{de ses} ~~des~~ revenus.

En effet, dans la majorité des cas, c'est en toute bonne foi que certains acceptent un prêt ou une facilité de

paiement, alors qu'ils n'ont pas la possibilité d'honorer leurs dettes.

L'emprunteur est trop souvent mal informé, ou encore trop vite séduit par une proposition à première vue alléchante mais qui, en réalité, s'avère très lourde, voire impossible, à assumer.

C'est pour éviter ces fâcheux incidents que la loi prévoit un volet préventif renforçant la bonne information de l'emprunteur.

Les créanciers ont indiscutablement un devoir d'information et d'honnêteté à respecter quant à la vérité de leurs offres.

Il est scandaleux parfois de s'apercevoir que l'on a abusé de la crédulité

de certaines personnes pour vendre un produit qu'elles n'auraient jamais acheté.

Le surendettement à donc bien des causes qui dépassent la responsabilité individuelle des débiteurs.

D'où la nécessité du deuxième volet curatif de votre loi, Madame le ministre, qui prévoit la création de commissions départementales d'examen des situations de surendettement. Ces nouvelles instances se chargent de négocier avec les différents partenaires un plan d'allègement des dettes.

Je ne vais pas commenter, ni entrer dans les détails de cette grande loi, mais je tenais à insister sur l'aspect salvateur qu'elle peut avoir pour de nombreuses familles.

*à cela un lien étroit
- facilité à vendre à l'étranger du Bénéfice
- développer l'export, à côté de l'import et dans le cadre de l'union douanière*

Madame

*ministre
inamovible
consommateur
1 URB
100 milliards
d'y pas
vous en avez une
consommation
100 milliards
sur les
feuille
l'ère*

A Lille, nous connaissons bien les difficultés que posent le surendettement. Il est souvent un signe qui malheureusement annonce d'autres problèmes que ceux posés par une mauvaise gestion de budget.

C'est la raison pour laquelle, notre Centre Communal d'action sociale, parmi toutes les mesures d'aide qu'il dispense, a mis en place le plan OSLO qui correspond tout à fait à l'esprit de la loi Neiertz.

Le plan OSLO aide, en effet, les familles à régler leurs dettes de loyer, en tenant compte des possibilités particulières de chacun pour le remboursement.

très

Effort de mérite

effort

Il est vrai que Lille mérite largement sa réputation de ville solidaire, et ~~ne manque pas~~ ^{fait sur} d'imagination pour mettre en place des dispositifs exemplaires de solidarité.

très

Monsieur Kanner, mon adjoint délégué aux affaires sociales, Président de la section régionale Nord-Pas de Calais de l'union Nationale des CCAS, développera tout à l'heure en détail ces mesures que nous avons mises en place.

chaque ville, chaque CCAS

fait à Lille dans un esprit
autre département

Parmi les plus importantes d'entre elles, je relèverai plus particulièrement l'efficacité de notre politique en faveur du Développement Social des quartiers →

à 100 000 documents

899

Grâce à l'Etat, la Région et bien sur la ville de Lille, nous disposons d'un budget

de 171 Millions de Francs, pour améliorer la qualité de la vie dans nos quartiers les plus populaires.

A Lille quatre quartiers , Moulins, Lille-Sud, Fives, et wazemmes bénéficient d'une rénovation du paysage urbain, du renforcement des infrastructures sportives, et de la multiplication des actions d'animation.

J'aimerais aussi souligner le succès de notre Plan Lillois d'Insertion, qui intègre chaque année 350 personnes en difficulté pour les aider à trouver un emploi stable et durable.

Ce plan leur propose d'abord un travail au sein d'une entreprise d'insertion, mais il s'accompagne également d'une for-

mation adaptée et surtout d'un accompagnement individuel.

Au total c'est un budget de trente millions de Francs que nous mobilisons avec l'Etat, le Département du Nord, L'office public des HLM de la Communauté Urbaine de Lille, l'Association Promofaf et la Commission européenne, pour la réalisation de cet objectif.

db *ch. p. laas*
 Cet effort exceptionnel est un exemple
~~opéré par le plan national~~
 unique au plan national.

Monsieur Kanner vous parlera aussi de notre Plan Pauvreté-Précarité mis en place chaque année pendant l'hiver pour répondre aux situations les plus difficiles.

Chaque année, la ville de Lille en plus de ses nombreuses initiatives, apporte un million de francs d'aide aux associations humanitaires.